

**TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION  
RECYCLAGE SUR LES OUVRAGES SOUTERRAINS  
EN CABLES A ISOLATION SYNTHETIQUE ET PAPIER IMPREGNE**

**"PU 204"**

Cette action de recyclage constitue un des modules complémentaires du cursus TST en vigueur qui dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST a pour but de contribuer au maintien des compétences et du professionnalisme des opérateurs TST intervenant sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné.

**Population concernée**

Ce recyclage TST basse tension s'adresse aux opérateurs électriciens pratiquant les TST dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné.  
Ce recyclage a pour but de permettre à du personnel électricien pratiquant les travaux sous tension sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné, de détecter et corriger leurs éventuels écarts par rapport à la réglementation en vigueur et ainsi remettre à niveau leurs connaissances théoriques et pratiques afin d'améliorer leur professionnalisme.

**Prérequis**

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- **Etre habilité T** sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné conformément à la réglementation UTE C 18-510-1 en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension,  
**ou**  
Avoir été **habilité T** dans les domaines SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné et ayant eu une **interruption de pratique** des TST BT comprise **entre 6 mois et 2 ans** (la présentation du titre d'habilitation conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné),  
**+**
- **Avoir suivi** les modules spécifiques TST BT SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné. La présentation des **attestations des formations initiales TST SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné** et d'un carnet de suivi de l'activité **permettra de s'assurer du respect de cette exigence**.  
**+**
- **Avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail**,  
**+**
- **Etre en possession** des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

**Contenu de l'action de la formation**

**Partie théorique**

- Apport sur la réglementation en vigueur : UTE C 18-510-1, CET TST BT, Fiches Techniques TST BT, ...
- Apport sur l'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).
- Sensibilisation à l'accidentologie TST des domaines concernés.

**Partie pratique**

**Le stagiaire devra effectuer des exercices d'application contenant les opérations suivantes :**

- Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35mm<sup>2</sup> dans une **grille non IP2X sous tension**.
- Réalisation d'un branchement sur un ouvrage SOUTERRAIN en câble à isolation synthétique avec confection d'un accessoire de type **DDI 240-35<sup>2</sup> V2019** en simple dérivation.
- Modification de la structure de l'ouvrage SOUTERRAIN en câble isolé au papier **sans interruption de la fourniture** avec confection d'un accessoire de type **JNI 240-240<sup>2</sup> V2019**.

**La maîtrise de l'ensemble des thèmes pratiques concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.**

**Le recyclage au périmètre d'un module de formation initiale spécifique inclut également le recyclage au périmètre du module de BASE.**

**Objectifs de l'action de formation**

A l'issue de ce module de recyclage, le stagiaire sera capable de repositionner ses compétences dans les domaines de :

- **Identifier** les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné,
- **Connaître** les procédures d'accès à ces types d'ouvrages,
- **Préparer** et **valider** un processus opératoire,
- **Vérifier** l'état de **stabilité électrique et mécanique** des ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné,
- **Identifier** les circuits d'électrification / court-circuit et mettre en œuvre les moyens **pour se prémunir de ces risques**,
- **Réaliser** des travaux sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné,
- **Détecter** des éventuels écarts par rapport à l'application de la réglementation en vigueur,
- **Connaître** ses responsabilités au sein de l'équipe de travail,
- **Sensibilisation** à l'accidentologie TST du domaine concerné,
- **Identifier** l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de Travail Sous Tension),
- **Identifier** et **gérer** dans le cadre de ses activités, tous les éléments qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- **Rendre** compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

**Démarche pédagogique**

Elle s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et les réalisations.

**Modalités de suivi qualitatif**

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire sera suivi et évalué d'une manière formative (grille d'évaluation TST BT) par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors de l'ensemble des thèmes pratiques. Une évaluation théorique qui portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) sera réalisée en fin de formation.

A l'issue de la formation et en fonction des évaluations, **l'organisme de formation agréé** par le Comité des Travaux Sous Tension, **sur avis du formateur délivrera en conséquence à l'employeur du participant l'appréciation motivée qui en découle sur le professionnalisme de l'opérateur dans le type d'ouvrage visé par le recyclage.**

**Cette appréciation motivée déclinera l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique et papier imprégné.**

A la vue d'une **appréciation d'aptitude positive**, l'employeur du stagiaire pourra maintenir son habilitation d'indice T sur les ouvrages SOUTERRAINS en câbles à isolation synthétique (SOU CIS) et papier imprégné (SOU CPI) pour la réalisation des accessoires souterrains.

**Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas maintenir l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.**

**Documents**

En fin de formation, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

**Recyclage en nos locaux**

**Deux sites géographiques : DONCHERY** (Ardennes), **MERIGNAC** (Gironde)

**Moyens mis à la disposition des stagiaires** : salle de cours dotée de supports pédagogiques, atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques, matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques, outillage mis à disposition par nos soins, déjeuners compris.

**Recyclage en externe**

Possible suivant les modalités définies et précisées dans le cursus du Comité des TST.

Cette action donnera lieu à la rédaction d'un cahier des charges par le centre de formation agréé par le CTST.

**Durée**

**3 jours (21h)**

**Composition du groupe**

**8 stagiaires au maximum**

**Dotation des stagiaires "Equipements Protections individuelles"**

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.